



CONVOCATION DES MEMBRES DU CVLG À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Troinex, le 14 décembre 2023

Chers Membres, Chers Amis,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'assemblée générale du CVLG aura lieu le :

Vendredi 1^{er} mars 2024 à 19h00
au Club House du CVLG à Troinex

Vous trouverez l'ordre du jour en page suivante. Les statuts et le P.V. de l'AG 2023 sont quant à eux, disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.paradelta.ch/club/a-telecharger/vp-des-assemblees-generales>.

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de poser des questions ou proposer des sujets ne figurant pas à l'ordre du jour en les soumettant par écrit au comité au plus tard jours avant l'assemblée (secretariat@vol-libre-geneve.ch)



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CVLG DU 1er MARS 2024

1. Accueil par le Président
2. Approbation du P.V. de l'assemblée générale 2023
3. Rapports annuels du CVLG pour 2023
 - Rapport du président
 - « Résultats » de la navette
 - Fluctuation des membres
 - Professionnels de l'École et de la buvette
 - Comptabilité
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
4. Approbation des comptes 2023
5. Refonte des statuts pour tenir compte du nouveau droit de l'association
6. Décharge du Comité du CVLG pour l'exercice 2023
7. Élection du Président et du Comité du CVLG pour 2024
8. Élection des vérificateurs aux comptes du CVLG 2024
9. Divers



COTISATIONS 2024

Le CVLG a besoin des cotisations de ses membres pour assurer le service de la navette, payer les frais de fonctionnement (location du terrain), payer les charges, les assurances, organiser rencontres, etc. Merci de vous acquitter de votre cotisation 2024 à réception de la présente, mais au plus tard avant le 15 février 2024.

Le montant des cotisations et les nouvelles informations bancaires sont les suivantes :

MONTANT DES COTISATIONS

150 CHF Membre actif

40 CHF Armoire ou tube delta/rigide membre (admin. + assurances)

30 CHF (ou davantage ☐) Membre sympathisant : uniquement pour les personnes qui ne volent pas, mais veulent soutenir notre Club



NOUVEAU COMPTE BANCAIRE !



Cotisation payable jusqu'au 15 février 2024 au

Club Vol Libre Genève
Route de Bossey 21B
1256 Troinex

IBAN : CH 05 8080 8009 8321 1023 1
BIC : RAIFCH22XXX

Banque Raiffeisen Genève Rive Gauche
Rue du Marché 11, 1227 Carouge



Seuls les membres s'étant acquittés de leur cotisation de 150 CHF seront considérés comme membres actifs au club. Les autres montants seront mis dans la caisse des sympathisants (membres ne volant pas, ou posant très occasionnellement sur le terrain d'atterrissage de Troinex et ceci maximum de 6 fois par année).

Plus aucune réduction de cotisation ne sera accordée pour les membres faisant partie d'un autre club.

Si vous ne désirez plus être membre du CVLG, merci de nous l'indiquer en envoyant un mail au secrétariat (comite@vol-libre-geneve.ch).

Vous pouvez néanmoins continuer à soutenir le CVLG en tant que sympathisant.

Le comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Le Comité du CVLG